

Le toit du Var - Circuit 7



Ce circuit vous offre l'opportunité de découvrir le toit du Var - la montagne du Lachens et sa vue panoramique à 360° des paysages préalpins jusqu'à la mer. Le village de Bargème, le plus haut du Var, vous séduira également. Quelques belles montées en prévision !



Village de Trigance perché sur une colline entouré de végétation aux couleurs de l'automne (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Comps-sur-Artuby - Bargème - La Roque-Esclapon - La Bastide - Mons - La Martre - Châteaueux - Brenon - Le Bourguet - Trigance

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking rue Nationale (au-dessus de la Maison Médicale)

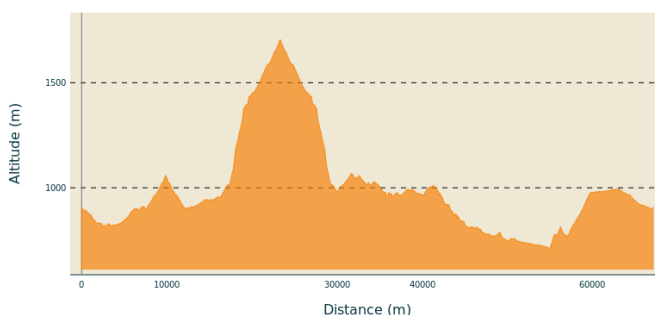
Arrivée : Parking rue Nationale (au-dessus de la Maison Médicale)

Parking conseillé : 43°42'34.5"N 6°30'27.4"E

Pratique : Cyclotourisme - Type : Boucle

Distance : 67.1 km - **Durée :** 5 h 15

Difficulté : Très difficile - **Dénivelé positif :** 1875 m



Altitude min 710 m Altitude max 1704 m

DESCRIPTIF

À Comps-sur-Artuby : depuis le parking, tournez à gauche en sortant, puis prenez immédiatement la D 21 sur votre droite en suivant les panneaux « Le toit du Var - circuit 7 ».

Pédalez au milieu sur cette belle route bordée de pâturages et de pins au milieu des vallons. Traversez l'Artuby à la Souche, remarquez le vieux pont à arches (XVIIe siècle) sur votre gauche.

À la chapelle Sainte-Pétronille <7 km>, empruntez la D 37 sur la gauche et, par une route qui grimpe, rejoignez le village de Bargème (village le plus haut du Var - 1 097 m, ruines du château XIIe siècle, belle église romane renfermant de magnifiques objets mobiliers). La beauté du lieu, les superbes panoramas et l'ambiance paisible depuis les ruines du château vous récompensent de cet effort !

Redescendez à la chapelle Sainte-Pétronille et dirigez-vous sur la gauche sur la D 21. En continuant sur la route, si vous le souhaitez, vous pourrez vous rendre à La Roque-Esclapon en empruntant le D 625 sur votre droite. Sinon, dirigez-vous vers la Bastide et traversez le village. Toujours sur la D 21, rejoignez le Col de Clavel (1 063 m)

À ce niveau, entamez sur votre droite la longue route forestière, qui par des lacets serrés à travers une belle forêt de pins et de sapins, vous mène jusqu'au toit du Var : le sommet de la montagne du Lachens (point culminant du Var (1 715 m), beau point de vue et table d'orientation). Une belle halte et de leurs patrimoines architecturaux. vous permettra de vous ressourcer tout en admirant les somptueux paysages depuis le sommet du Var.

Descendez ensuite par la même route forestière jusqu'au col de Clavel et poursuivez sur votre droite sur la D 21, puis aussitôt à gauche sur la D 52.

Tout en suivant la route qui serpente entre les pins et les pâturages, traversez l'Artuby au pont des Passadoires puis arrivez au village de La Martre. Suivez la D 52 dans ce paysage paisible et vallonné jusqu'à Châteaueux.

Après le col de Siron (965 m), arrivez au hameau de Brenon. Prenez sur la gauche la D 52, descendez par la route en virages serrés et suivez la vallée du Jabron. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre à droite la D 252 jusqu'au village du Bourguet et revenir sur vos pas, sinon restez sur la D 52 jusqu'au hameau du Jabron.

Engagez-vous à droite sur la D 955 et parcourez cette vallée dégagée le long de la rivière et entourée de collets. Tout en admirant la vue sur le village de Trigance, traversez le Jabron sur un pont du XVIIIe siècle, prenez à gauche la D 90 puis montez en lacets au village de Trigance (château XIIe , XVe et XVIe siècles, village perché avec maisons formant des remparts).

Continuez sur la D 90 et par une montée très raide, rejoignez la D 71 venant des gorges du Verdon. Empruntez-là à gauche, passez le Pas des averses et arrivez à Comps-sur-Artuby.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Suivre l'A57 puis l'A8 et prendre la sortie 36 en direction de Draguignan. Suivre alors la D 54 puis la D 955 jusqu'à Comps-sur-Artuby et arriver au parking de la maison médicale.

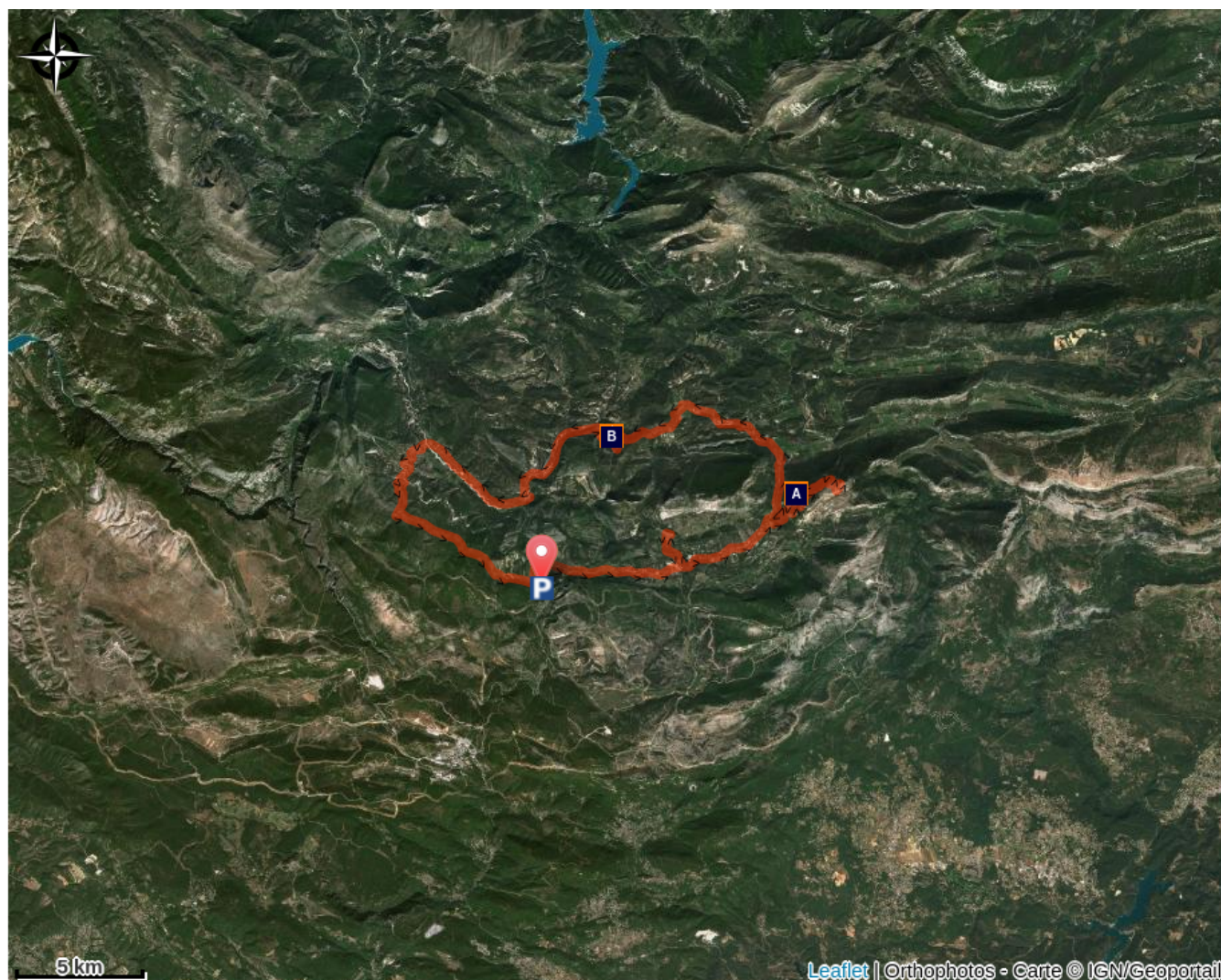
De Nice :

Suivre l'A8 en direction du Muy. Prendre la sortie 36 vers Draguignan. Suivre alors la D 54 puis la D 955 jusqu'à Comps-sur-Artuby et arriver au parking de la maison médicale.

De Marseille :

Après l'A7, continuer sur l'A8 en direction de Nice. Prendre la sortie 36 vers Draguignan. Suivre alors la D 54 puis la D 955 jusqu'à Comps-sur-Artuby et arriver au parking de la maison médicale.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Vautour fauve (A)



Village de Brenon (B)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque
recommandé



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Cyclotourisme: <https://ffvelo.fr/>

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

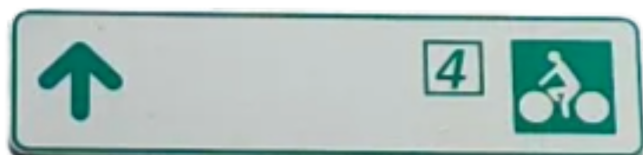
Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr

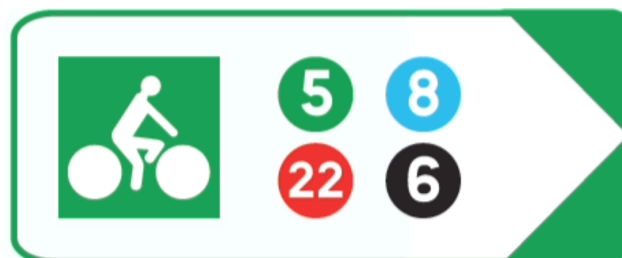


BALISAGE

	De 4 à 5 étoiles	Très facile	Idéal à faire en famille
	De 6 à 8 étoiles	Facile	Abordable par tous les pratiquants
	De 9 à 12 étoiles	Difficile	Pour un cyclotouriste habitué
	De 13 à 16 étoiles	Très difficile	Pour un randonneur expérimenté et sportif



©Ministère de l'économie (DGE)



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

